



MAISON DE
LA RÉGION
TROYES /
CHAUMONT

PARCOURS VERS UN MÉTIER D'OUVRIER VITICOLE (FORMATION PROFESSIONNALISANTE)

Choisissez un métier qui recrute !



formation.grandest.fr

Surtout connu pour récolter le raisin au moment des vendanges, l'ouvrier viticole intervient à tous les stades du cycle de la vigne. Ses missions varient donc au rythme des saisons. Polyvalent et varié, le métier d'agent viticole est facilement accessible avec la formation professionnalisaante.



C'EST QUOI ?

Objectifs pédagogiques :

- Réaliser les travaux manuels de conduite de la vigne en autonomie
- Participer aux travaux de cave
- S'initier à la conduite de chariot élévateur

Modes de validation et voie d'accès à la certification :

Certificat de taille de la Corporation des Vignerons de Champagne et Certificat CACES 3® R389. Sans niveau spécifique.

Durée et lieu :

Environ 445 heures, de janvier à mars, au Centre de Formation Viticole de Bar sur Seine ou Bar sur Aube et vignes aux alentours.

Rythme de la formation & alternance :

A temps plein sur 3 mois

15 jours de stage en entreprise répartis sur 2 jours par semaine (105 heures)

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule en présentiel

Modalités d'adaptations possibles du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation lors de l'entretien de positionnement.



POUR QUI ?

Public ciblé :

Formation ouverte aux demandeurs d'emploi, salariés en évolution professionnelle ou adultes en reconversion professionnelle.

Prérequis & conditions d'inscription :

Être majeur, avoir une expérience professionnelle viticole significative, un projet professionnel en lien avec la viticulture, une année d'activité professionnelle, être mobile et disposer d'une entreprise viticole d'accueil pour les stages en milieu professionnel

Suite de parcours & débouchés :

La formation a pour objectif la professionnalisation de demandeurs d'emploi au métier d'ouvrier viticole. Le bénéficiaire pourra poursuivre son parcours de formation par le BPA Ouvrier Viticole ou par le biais d'actions courtes de perfectionnement.



QUEL CONTENU ?

Programme de la formation :

- **Accueil et bilan - 8 heures**

- **Viticulture – 35 heures :**

Connaître le cycle de la vigne et les travaux d'entretien.

- **Œnologie – 21 heures :**

Connaître les travaux de cave et les consignes d'hygiène et de sécurité.

- **Bases théoriques de la taille et préparation de l'examen – 42 heures :**

Connaître la réglementation des tailles champenoises (Guyot simple, Chablis et Cordon de Royat) et préparer l'examen de taille de la vigne.

- **Savoir-faire pratiques en taille de la vigne – 161 heures :**

Réaliser les différents systèmes de taille et le liage dans le respect de la réglementation en vigueur.

- **Préparation à l'immersion dans la vie socio-professionnelle (28h) et aide personnalisée – 14 heures :**

Connaître la filière viticole, communiquer des messages et mettre en œuvre des notions élémentaires de calculs appliqués à la vie sociale et professionnelle, préparer son insertion professionnelle.

- **CACES ® 3 R489 chariot élévateur – 28 heures**

Connaître la réglementation et le fonctionnement des chariots, les conduire dans le respect des consignes de sécurité.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alternance de cours et travaux dirigés en salle, travaux pratiques.

Plateforme à distance Moodle.

Modalités d'évaluation des objectifs :

Evaluations formatives en cours et en fin de module sous la forme d'autoévaluation, qcm, mise en situation...

Evaluations certificatives par des mises en situations professionnelles.

Les ++ :

Préparation du Certificat de taille de la Corporation des Vignerons de Champagne et du Certificat CACES 3® R389 pour la conduite de chariots élévateurs.



BON À SAVOIR

Principaux indicateurs 2024 :

- Taux de réussite aux examens : 94 %
- Taux d'appréciation des bénéficiaires : 98 %
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : 72 %

Tarif :

Parcours complet : 4 627,67€.

Pour les demandeurs d'emploi les frais pédagogiques sont entièrement pris en charge par la Région Grand Est.

Financements :

Cette formation bénéficie d'un financement du Conseil Régional Grand Est pour les demandeurs d'emploi. D'autres possibilités de prise en charge sont possibles selon la situation des candidats (VIVEA, OPCO...)

Rémunérations :

Une rémunération peut être versée durant la durée de votre formation selon la situation des candidats (AREF par France Travail, RSFP par le Conseil Régional, par votre employeur...)



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

CFPPA de l'Aube
Route de Viélanes
10120 SAINT-POUANGE
Tél. : 03.25.41.64.00
cfppa.st-pouange@educagri.fr
www.campusterresdelaube.fr



Modalités de sélection des candidats lors d'informations collectives et entretien individuel.

La formation ouvrira à partir de 8 inscrits confirmés 15 jours avant l'ouverture.

Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Accueil et accès des personnes en situation de handicap : Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le CFPPA de l'Aube soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à votre écoute pour analyser vos besoins, adapter et accompagner votre parcours de formation : Linda CUYPERS - 03 25 41 64 00 - cfa.aube@educagri.fr